

Compte-rendu de la première réunion « travaux » et des échanges qui ont eu lieu rue des Jardins Dufour le mardi 15 avril 2014 de 18 h 30 à 19 h 30



Ce mardi 15 avril 2014, une vingtaine de personnes, principalement des riverains de la rue des Jardins Dufour, s'est retrouvée pour une réunion de rue. Un premier temps d'échange a été consacré aux ajustements du projet puis, nous avons discuté du déroulement des travaux.

Une rue réaménagée permettant d'accéder au collège

Nous avons commencé par rappeler la vocation de la future rue des Jardins Dufour. Elle devra répondre à plusieurs usages et notamment : assurer la desserte et le stationnement des riverains, permettre l'accès piéton pour les collégiens, et être dimensionnée selon les normes de sécurité pour l'accès pompiers (chaussée de trois mètres de large minimum). « **Combien de collégiens passeront par la rue ?** » Sur l'année scolaire 2014/2015, cette rue sera le seul accès piéton au collège pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} soit environ 350 élèves. En 2015, l'entrée pourra se faire par le parvis du collège, bien que « **dans les faits se sera probablement à partir de la livraison du tram (prévue fin 2017) que les accès principaux se feront via le parvis, sans passer par la rue Jardins Dufour** ».

Enfin, cette voie desservira la cuisine centrale, approvisionnée comme une cuisine de fabrication classique de collège avec une prévision de quatre véhicules supplémentaires par jour pour les livraisons (camions inférieurs à 3,5 tonnes).

La sécurité des piétons, une préoccupation partagée

Lors de la réunion précédente les riverains avaient demandé qu'une attention spécifique soit portée à la sécurisation de la traversée de la rue de Rosny par les collégiens. La rue de Rosny étant une route départementale, c'est le Conseil Général de Seine-Saint-Denis qui est responsable des travaux. La Ville a relayé cette demande auprès du CG93 qui étudie les possibilités d'aménagement. À ce stade, c'est la piste d'un plateau surélevé au niveau du carrefour qui est envisagée. Dans l'attente de la réalisation des études et des travaux, la Ville réalisera pour septembre 2014 un aménagement provisoire du carrefour.

« **Moi, ce qui me fait peur pour les enfants, c'est du côté impair la sortie des maisons directement sur la chaussée et sans trottoir** ». Effectivement, nous avons vu dans les ateliers précédents que la largeur de la rue était très contrainte, notamment pour des raisons d'accessibilité des pompiers au collège et de girations des véhicules et nous avons opté pour une « **rue partagée, avec une limitation de vitesse à 20 km/heure** ». Ce type d'aménagement donne priorité aux piétons sur toute la largeur de la rue. Du côté impair, un espace de 70 cm en pavés matérialisera une bande de distanciation aux maisons. Des clous au sol marqueront un

espace de repli pour les piétons quand une voiture accède à la rue. Dans l'axe de chaque entrée de maison une bande pavée indiquera les seuils des logements aux automobilistes. Des plantations, des arbres mettront également à distance les véhicules des maisons.

Une bande de stationnement, d'arbres et d'éclairage

C'est l'option offrant le maximum de stationnement (21 places - y compris devant les entrées de garages des riverains) qui a été privilégiée.

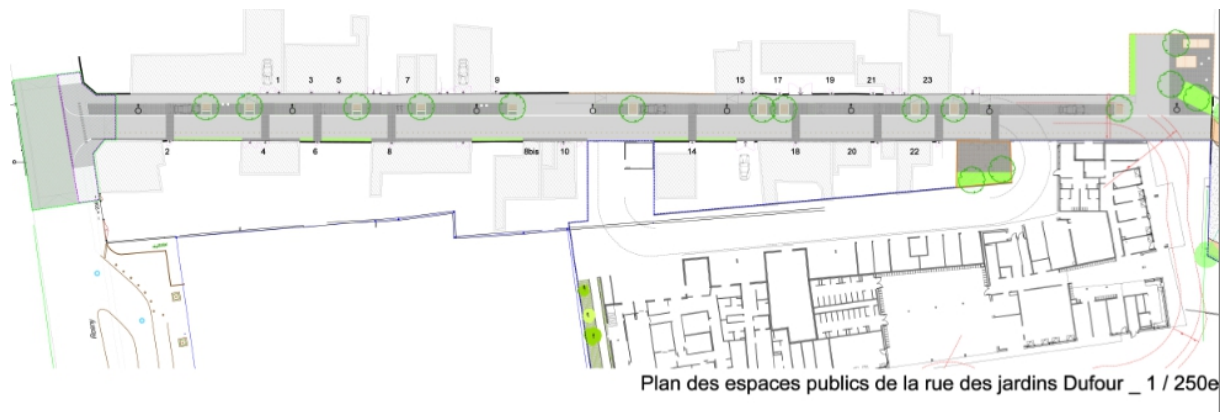
Le collège offre 20 places de stationnement et six boxes dans l'enceinte du collège mais cela ne couvre pas les besoins pour l'ensemble des enseignants. « *Est-ce que tous les professeurs vont venir en transports en commun ? Si cela n'est pas le cas, cela va également poser des problèmes de stationnement.* »

La maison de retraite intercommunale dispose pour sa part d'un parking en sous-sol pour le personnel et les visiteurs.

C'est au niveau de la bande de stationnement que seront implantés des arbres, là où les rayons de giration pour les entrées et sorties de garage ne permettent pas le stationnement. C'est aussi dans cette bande que seront positionnés les candélabres avec un nouveau système d'éclairage « *diffusant la lumière vers le bas et la route* ».

Les évolutions du plan par rapport à la réunion précédente

Le choix du revêtement de la chaussée a été arrêté, ce sera de « *l'enrobé grenailé décapé gris* ». Les ajustements du positionnement des candélabres sont en cours et un espace de convivialité et de rencontre devant le portail d'entrée du collège a été proposé en fond de rue. La localisation de poubelles urbaines fixes est en cours de précision.



La phase travaux

La première phase de travaux est liée au collège et engagée par le Conseil général. Une autre phase spécifique au réaménagement de la rue, portée par la Ville, débutera à partir du mois de juin. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin juillet, avec une première étape importante la semaine du 18 juillet, date de la commission de sécurité dont l'avis favorable est indispensable à l'ouverture du collège à la rentrée 2014. Les travaux de plantations seront, quant à eux, prévus pendant la période favorable de plantation, à partir du mois de novembre.

Pendant la première phase de travaux, qui débuteront la semaine du 21 avril. Un panneau de chantier sera positionné à l'entrée de la rue côté rue de Rosny indiquant les contacts des entreprises qui pourront être sollicitées en cas de besoin.

L'entreprise Véolia change la canalisation d'eau potable afin d'alimenter la borne incendie du collège. Elle devra reprendre l'ensemble des branchements de toutes les maisons. Une tranchée sera creusée sur toute la longueur de la rue. Cette première période durera jusqu'à la mi-juin.

L'entreprise commencera les travaux vers 7 h 30 et les journées s'achèveront vers 17 h. L'accès véhicule sera coupé pendant ces plages horaires. « *Il vaut donc mieux se garer ailleurs parce*

que personnellement je suis encore à la maison à 7 h 30 » « Il y a vraiment peu de places de stationnement dans le quartier, ça va poser des problèmes. ». Un accès pour les véhicules d'urgence pourra être rétabli si nécessaire.

Lors de la seconde phase les accès véhicule seront également contraints par tronçons. Le calendrier sera précisé lors de la prochaine réunion.

Les coupures d'eau seront individuelles. La plus longue durera environ une demi-journée lors du raccordement sur la rue de Rosny. Les riverains seront informés par courrier et/ou par une visite à leur domicile. Des bouteilles d'eau pourront être distribuées par Véolia pour pallier les désagréments.

Les poubelles, sorties de préférence la veille, seront ramassées avant 7 h 30 sans changement.

« Est-ce que des travaux sur le réseau d'assainissement sont prévus ? Parce qu'à ma connaissance le tout-à-l'égout est plutôt vieux et pas très en forme. Ce serait dommage de détruire la rue dans deux ans pour le refaire. » Ce type de travaux n'est pas prévu, les services de la Ville vont se rapprocher de la Communauté d'agglomération Est Ensemble dont c'est la compétence.

Prochaines étapes

Une nouvelle réunion dans la rue sera organisée pour présenter la phase de travaux spécifique à l'aménagement de la rue et de remonter les difficultés liées aux travaux déjà engagés.